



PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

Le Cabinet

Cayenne, le mercredi 10 avril 2019

Bureau de la
communication
interministérielle

Communiqué de presse

Élection du président du GIP SAFER

(Groupement d'intérêt public – société d'aménagement foncier et d'établissement rural)

Lundi 8 avril 2019, Albert SIONG a été élu président du GIP-SAFER en Guyane. Cette élection marque un tournant dans la gestion du foncier guyanais.

Ce Groupement d'Intérêt Public (GIP) a été créé par les services de l'État en 2018, afin de préfigurer la future SAFER et ainsi mettre un terme à la spéculation, aménager les terres agricoles et en assurer la répartition entre agriculteurs. Les fonds permettant le démarrage de la structure ont été délégués par le Ministère de l'Agriculture.

Il s'agit de la concrétisation d'un projet complexe et important des accords de Guyane,

Désormais, en partenariat avec la direction de l'agriculture et l'établissement public foncier, les responsables du GIP-SAFER devront, entre autres missions, réaliser un diagnostic du foncier agricole et construire le référentiel des prix des terres en Guyane. Chacun souhaite que cette préfiguration soit de courte durée et qu'une SAFER puisse exercer pleinement avant la fin de l'année 2019.

Un objectif ambitieux, mais réalisable avec la mobilisation de la profession agricole.

* Qu'est-ce qu'une SAFER ?

Une SAFER (société d'aménagement foncier et d'établissement rural) est une société de droit privé, majoritairement dirigée par des représentants agricoles. Elle peut exercer un droit de préemption sur les terres et ainsi contrôler à la fois leur prix et leur attribution.

Dans le cas particulier de la Guyane, 20 000 ha seront mis à disposition de la SAFER à sa création.